

**ARRETE N° 2020-055 portant délégation de signature
[Directrice générale des services Grenoble INP]**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation
- Vu** Le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019
- Vu** La loi n° 2006-450 du 18 avril 2006 de programme pour la recherche
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret 2019-1123 du 31 octobre 2019
- Vu** La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 13 février 2020 portant élection de Monsieur Pierre Benech en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble à compter du 29 février 2020
- Vu** L'arrêté ministériel du 06 août 2019 du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche portant renouvellement de Madame Véronique Malé, administratrice territoriale, dans l'emploi de directrice générale des services de l'Institut polytechnique de Grenoble (G II).

ARRETE

Article 1

Délégation de signature est donnée à **Madame Véronique MALÉ**, Directrice générale des services, à l'effet de signer les actes administratifs et financiers relatifs au fonctionnement de l'établissement, à l'exclusion des attributions prévues aux alinéas 11°, 12, 13, et 18° de l'article 9 du Décret 2007-317 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Véronique MALÉ, délégation de signature est donnée aux directeurs et responsables de service énumérés ci-dessous, à l'effet de signer les décisions relevant de la gestion de leur direction ou service pour les actes précisés ci-après :

	2.2 Gestion Financière des actes relevant de la direction ou du service :		2.1 Gestion administrative des personnels placés sous leur autorité :
	<u>Recettes :</u> Constatation et liquidation des créances	<u>Dépenses :</u> Acte d'engagement pour un montant inférieur à :	
Ingrid ANDRIEUX – Responsable du service facturier	X	5.000 € HT	Ordres de mission en France et sur le continent européen (hors zone orange et rouge défini par le MAE) - Etat liquidatif des missions - Congés – Absences - Demande de formation - Fiches horaires - Entretiens annuels d'activités
Séverine BERENGUER – Chef de projet IDEX Formation	X	5.000 € HT	
Régine CAHUZAC , Responsable du service achats de la DAF	X	5.000 € HT	
Delphine CHATEL BOURGEOIS , Responsable du service « Espace Carrière » (DEFI)	X	5.000 € HT	
Hélène DESSAUX , Directrice – Direction Entreprise Formation et International (DEFI)	X	25.000 € HT	
Cédric DI TOFANO ORLANDO , Directeur - Direction de la Recherche, Innovation et valorisation (DRIVE)	X	5.000 € HT	
Eliane FERLAY , responsable du service communication	X	5.000 € HT	
Julien FORISSIER , Responsable du service maintenance et logistique campus Ouest Presqu'île et Viallet (direction du patrimoine)	X	25.000 € HT	
Caroline GAMERAT , Responsable du service contrats (DAF)	X	5.000 € HT	
Séverine GIROUD , Responsable du service Mobilité Internationale	X	5.000 € HT	
Clémentine LAFORET , Chargée de Projets pour la Présidence	X	5.000 € HT	
Yann LE ROUX – Adjoint à l'Agent comptable	X	5.000 € HT	
Stéphanie MANDJEE , Responsable du service engagement (DAF)	X	5.000 € HT	
Jean Rossel MILLET , Directeur - Direction du Patrimoine	X	25.000 € HT	
Simon NIEUVIARTS , Directeur des Systèmes d'Information (DSI)	X	25.000 € HT	
Michèle NOLIN , Responsable du service scolarité centrale (DEFI)	X	5.000 € HT	
Emmanuel PASTUREL , Directeur - Direction des Ressources Humaines (DRH)	X	5.000 € HT	
Marielle PORCEL , Responsable du service Aide au pilotage (DAF)	X	5.000 € HT	
François-Xavier REMY , Agent comptable	X	5.000 € HT	
Alain SCORDEL , Directeur - Direction des Affaires Financières (DAF)	X	5.000 € HT	
Philippe SERPOLLET , Responsable du service maintenance et logistique Valence	X	25.000 € HT	
Frédérique TAGLIONE , Responsable du service maintenance et logistique Campus Est St-Martin-d'Hères (direction du patrimoine)	X	25.000 € HT	
Elodie VIDAL responsable du service Développement International	X	5.000 € HT	

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Véronique MALÉ, directrice générale des services, délégation de signature est donnée à :

3.1 : Ressources humaines : Monsieur Emmanuel PASTUREL, Directeur – Direction des ressources humaines, à l'effet de signer des actes effectués par sa Direction et cités ci-dessous :

- Demande de remboursement de transports en commun pour les personnels de l'établissement
- Attestation de justificatifs de frais (frais de repas pour organisation de concours, stages, etc...)
- Arrêtés (absence pour maladie, maternité, autorisations de temps partiel)
- Demande de formation des personnels
- Convocation aux formations des personnels
- Bon de commande de prestations de formation pour les personnels
- Bordereau d'inscription et attestation de suivi de formation
- Relevés de situation des droits de congé personnel de formation (CPF)
- Demande de mise en paiement des heures réalisées dans le cadre de formation des personnels
- Attestation de salaire pour le paiement des indemnités journalières
- Notification relatives aux indemnités journalières y compris retenues sur salaires
- Attestation d'emploi (pôle emploi, certificat administratif employeur, attestation récapitulative des droits,...)
- Déclaration d'accident de travail et décision d'imputabilité
- Attestation de maintien de situation de l'agent (temps partiel thérapeutique, CLM, CLD) dans l'attente d'une décision médicale.
- Notifications d'admission aux allocations de retour à l'emploi (ARE) et demande d'attestation mensuelle d'actualisation
- Demande d'acompte sur la paye
- Décomptes des comptes épargnes temps (CET)
- Attestation de maintien de situation de l'agent
- Procès-verbal (PV) d'installation
- Certificat administratif de rémunération dans l'attente de l'arrêté ministériel
- Lettre de fin de contrat à durée déterminée
- Courrier d'affectation des agents
- Etats liquidatifs des dépenses gérées par la direction des ressources humaines
- Ordres de mission en France et sur le continent européen (hors zone orange et rouge défini par le MAE)
- Etat liquidatif des missions
- Congés – Absences
- Fiches horaires

3.2 International : Madame Hélène DESSAUX, Directrice, Direction Entreprises, Formation et International, à l'effet de signer des actes effectués par sa direction et cités ci-dessous :

- Gestion des bourses et de l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers
- Gratification de stage (Demande de paiement de gratification)
- Bourse ERASMUS (Contrat étudiant ERASMUS, contrat de mobilité, notification de l'agence nationale, courrier de trop perçu)
- Bourse UFA Franco-Allemande (justification de l'utilisation des allocations)
- Bourse EIFFEL (Récapitulatif des dossiers de candidature envoyé à Campus France)
- Bourses dans le cadre des partenariats conventionnés avec l'établissement : (attestation de bourses, demande de mise en paiement)
- SUMMER SCHOOL (Relevé de notes, Certificats de paiement, Certificat d'inscription)
- Projets Européens : feuilles d'heures synchro, rapports financiers et d'activités

3.3 International : Madame Elodie Vidal, Responsable du service Développement International, à l'effet de signer des actes effectués par son service et cités ci-dessous :

- Bourse Erasmus (Contrat étudiant ERASMUS, Contrat de mobilité, Notification de l'Agence Nationale (encaissement ou remboursement).
- Summer school (relevé de notes, certificat d'inscription)
- Gratification de stage (Demande de paiement de gratification)
- Projet européens feuilles d'heures synchro, rapports financiers pour les projets européens

3.4 International : Madame Séverine Giroud, Responsable du service Mobilité Internationale, à l'effet de signer des actes effectués par son service et cités ci-dessous :

- Bourse Erasmus (contrat étudiant ERASMUS, contrat de mobilité et notification de l'Agence Nationale (encaissement ou remboursement)
- Gratification de stage (demande de paiement de gratification)
- Bourses dans le cadre des partenariats conventionnés avec l'établissement : (attestation de bourses, demande de mise en paiement)
- Bourse UFA (Université Franco-Allemande (justification de l'utilisation des allocations)
- Bourse EIFFEL et de la Région Auvergne Rhône Alpes (récapitulatif des dossiers de candidature envoyés à Campus France)

3.5 - Scolarité : Madame Michèle NOLIN, Responsable du service scolarité, à l'effet de signer des actes effectués par son service et cités ci-dessous :

- Attestation de scolarité
- Attestation de diplôme

3.6 - Commande publique : Madame Régine CAHUZAC, Responsable du service achats, marchés, à l'effet de signer les actes de gestion et de procédure relatifs à la commande publique précisés ci-dessous, effectués par son service, à l'exception des actes d'engagement et avenants.

- Pièces DCE (RC)
- Avis publics à la concurrence (BOAMP, JOUE, etc)
- Lettres de consultation aux entreprises
- Envois des projets de marchés et d'avenants
- Demandes de précisions sur les candidatures
- Demandes de précisions ou compléments des offres
- Courriers de négociations (convocations aux auditions et réunions de négociation)
- Lettres de rejet des candidatures et d'offres
- Demandes de prolongation délai de validité des offres
- Demande des pièces citées à l'article 46 du Code des marchés publics au candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché
- Réponses aux demandes d'informations
- Avis d'attribution (BOAMP, JOUE, etc.)
- Registre des dépôts
- Communication des pièces marché
- Communication des fiches marché
- Communication du plan d'actions achats

3.7 Finances – Monsieur Alain Scordel, Directeur des affaires financières, Madame Stéphanie MANDJEE, responsable du service engagements, et Madame Lise ARNAUD, référent informatique, à l'effet de signer :

- La certification du service fait pour l'ensemble des actes des entités de l'établissement

Article 4 :

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 29 février 2020. Elles prennent fin automatiquement en cas de changement de délégataire. La durée du présent arrêté est limitée au plus à la durée du mandat de l'administrateur général.

Article 5 :

L'arrêté N° 2019-020 en date du 01 octobre 2019 est abrogé.

Article 6 :

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux bénéficiaires et affiché aux lieux prévus à cet effet.

Fait à Grenoble, le 29 février 2020

L'Administrateur général

SIGNE

Pierre BENECH

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Véronique MALÉ

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Lise ARNAUD

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Simon NIEUVIARTS

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Régine CAHUZAC

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Delphine CHATEL-BOURGEOIS

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Hélène DESSAUX

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Cédric DI TOFANO ORLANDO

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Clémentine LAFORET

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Jean Rossel MILLET

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Michèle NOLIN

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Emmanuel PASTUREL

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Marielle PORCEL

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Eliane FERLAY

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Alain SCORDEL

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Julien FORISSIER

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Frédérique TAGLIONE

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Caroline GAMERAT

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Philippe SERPOLLET

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Séverine BERENGUER

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Séverine GIROUD

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Stéphanie MANDJEE

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Elodie VIDAL

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Ingrid ANDRIEUX

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

François-Xavier REMY

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Yann LE ROUX